



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Manche

**Service des Ressources
Humaines**

Affaire suivie par :
Isabelle MARTIN
SRH1
Tél. 02 33 06 92 47
Mél. dsden50-srh1@ac-caen.fr

Saint-Lô, le 18/05/22

DSDEN 50
12, rue de la Chancellerie
50000 Saint-Lô Cedex

SANDRINE BODIN
Inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'Éducation nationale de la Manche,

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les
enseignants du 1^{er} degré du département de la
Manche

Objet : Accès au grade de professeur des écoles hors classe – année 2022.

Références :

BO spécial n°9 du 5 novembre 2020

Lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels 2021

En référence aux Lignes directrices de gestion sur les promotions et la valorisation des parcours professionnels, consultables à l'adresse <https://monintranet.ac-caen.fr>, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les modalités relatives à l'accès au grade de la hors-classe.

Promouvables à la hors-classe	
Professeurs des écoles avec au moins 2 ans d'ancienneté au 9^{ème} échelon de la classe normale au 31 août 2022	<ul style="list-style-type: none"> - en position d'activité, de détachement ou mis à disposition d'un organisme ou d'une autre administration. - dans certaines positions de disponibilité si exercice d'une activité professionnelle (si prise d'effet à compter du 7 septembre 2018) - en congé parental ou en disponibilité pour élever un enfant (si prise d'effet à compter du 7 août 2019)

Les agents promouvables n'ont pas à faire acte de candidature : le repérage est effectué par l'administration.

Toutefois, j'attire votre attention sur la nécessité d'une démarche individuelle et active de votre part pour actualiser et enrichir, tout au long de l'année, les données figurant dans votre dossier administratif I-Prof : responsabilités pédagogiques, formations suivies...

Calendrier

Jusqu'au 13 juin 2022	Actualisation du CV par les enseignants qui n'ont pas bénéficié du rendez-vous de carrière de l'échelon 9 dans I-Prof - Menu « Votre CV ».
Du 26 juin au 2 juillet 2022	Visualisation par les enseignants des avis émis dans I-Prof – Services – Tableau d'avancement à la hors-classe.
7 juillet 2022	Transmission des résultats aux enseignants promus par l'envoi d'un message dans I-Prof


Sandrine BODIN